

VAINCRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



UN BILAN ENCOURAGEANT

EN 4 ANS

-26 000
décrocheurs par an

-126 000
jeunes de 18 à 24 ans
sans diplôme et sans formation

 9%

de jeunes de 18 à 24 ans
sans diplôme soit 1%
de moins que l'objectif que
la France s'était fixé d'ici 2020

 11%

au niveau européen

50 M d'€

par an consacrés
à la lutte contre
le décrochage scolaire,
dont 10 millions
par l'éducation nationale

UNE NOUVELLE CHANCE DE SE QUALIFIER ET DE TROUVER SA PLACE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ



Le parcours aménagé de la formation initiale
combinant formation et activités extrascolaires
pour un accompagnement personnalisé des jeunes de 15 à 19 ans



Le droit au retour en formation

39 000

jeunes ont pris contact avec des conseillers d'orientation psychologues
grâce à la campagne d'information reviensteformer.gouv.fr
ou par le biais du numéro gratuit : 0 800 12 25 00

26 000

jeunes ont déjà bénéficié d'une reprise d'études
en formation initiale



Le droit à la réinscription dans son établissement
après un échec à l'examen



Les structures de la deuxième chance

39

micro-lycées contre 12 en 2012



12 500

bourses de 1 000 €

sur les critères sociaux pour les jeunes raccrocheurs
âgés de 16 à 18 ans inscrits dans un
parcours de retour en formation